



Commune de
BASSINS



Préavis municipal n°11/24

Relatif au dispositif de financement 2025 des mesures d'entretien périodique et d'adaptation de la desserte forestière sise sur les propriétés de la Commune de Bassins

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Dans le cadre des dispositifs de financement fédéraux et cantonaux concernant la mise à niveau des infrastructures routières forestières (dessertes forestières) destinées à l'exploitation des bois, la Municipalité souhaite continuer l'effort réalisé dès 2019 et saisir les opportunités de pouvoir encore disposer de subvention pour mettre en œuvre la suite des travaux déjà entrepris sur le réseau des routes forestières desservant autant notre patrimoine sylvicole que pastoral.

2 Contexte général

Ce préavis fait suite au préavis 03/19, 17/19 et 09/2023 et s'inscrit dans la continuité des décisions du conseil communal du 20 mars 2019, du 12 décembre 2019 et du 12 décembre 2023. Les éléments techniques ne sont pas repris car il s'agit de la continuité du projet mis en œuvre ces dernières années.

La Municipalité s'est fixé l'objectif de continuer les efforts entrepris pour la réfection de nos 39 kilomètres de chemins forestiers et alpestres.

Les subventions cantonales et fédérales sont encore disponibles et la Municipalité a anticipé sa demande par le dépôt d'une requête de subventionnement. (Cf. annexe).

2.1 Synthèse des travaux réalisés dans le cadre des projets subventionnés

Les travaux réalisés dans le cadre des dispositions des budgets et des préavis cités plus haut ont permis de réaliser d'importants travaux de réfection nécessaires au maintien du réseau des routes forestières et sylvopastorales. A ce jour, nous avons pu réaliser l'entretien périodique de 16.90 kilomètres. Il est évident que sans les subventions ainsi que les prélèvements sur le fonds affecté à la forêt ces travaux n'auraient pas pu être réalisés. Les travaux 2024 sont en cours de réalisation.

Chemin	Longueur (m)	Année	Montant TTC	Subvention	solde
Frasses - Pessette	2125	2019	327 572	229 300	98 272
Rte Montagnes Pessette- La Bassine	5500	2019	132 284	92 599	39 685
Boucle de La Bassine	1200	2019	63 524	44 467	19 057
Les Pralets	1904	2020	129 688	90 775	38 913
Rte Montagnes Bugnonet - Pessette	1900	2021	66 129	48 122	18 007
Mondion	2000	2021-2022	47 900	34 887	13 013
Bois du Peney (en cours)	2200	2024	129 380	90 566	38 814
Liaison Essert chevalier avec Le Vaud (en cours)	150	2024	13 136	9 195	3 941
	16 979.00		909 612	639 911	269 701

2.2 Travaux planifiés en 2025

Priorisation

En 2018, la Municipalité avait établi une priorisation des mesures découlant du concept de desserte de 2019 à 2032 ce qui coïncide avec la validité du plan de gestion. Cette priorisation a été mise à jour en fonction des subventions maximales réservées par le Canton, la Municipalité a décidé de prioriser la réfection d'un chemin, soit :

Chemins	Type de travaux	Fonction
Chemin du Planey	Entretien périodique et adaptation	Forêt et accès chalet

3 Objet du préavis

A la vue des éléments mis en évidence, la Municipalité propose au Conseil communal :

- d'inscrire au budget les montants relatifs à ce projet,
- d'accorder l'autorisation de prélever les montants nécessaires sur le fonds de la forêt multifonctionnelle au bilan de la Commune.

La proposition de financement des travaux est la suivante :

	Budget 2025	
	Charges	Revenus
82000.3145.01 Entretien routes forestières (projet subventionné)	120'000	
82000.4631.00 Subvention cantonale		84'000
82000.480.0 Prélèvement sur fonds de réserve		36'000
TOTAL	120'000	120'000

Effets sur le bilan de la commune et état du fonds de la forêt multifonctionnelle :

	9281.2 Fonds « arbres-habitats »	Variation	
Bilan 2023	365'105.70		
Bilan 2024 <i>non consolidé</i>	311'105.70	-54'000	Prélèvement 2024 (préavis 09.23)
Bilan 2025 <i>non consolidé</i>	275'105.70	-36'000	Prélèvement 2025 (préavis 11.24)

Ce mode de financement n'a pas d'influence sur l'équilibre du ménage communal, puisque les charges sont couvertes d'une part par les subventions cantonales et d'autre part par le prélèvement sur le fonds de réserve affecté pour la forêt.

Utilisation du fonds de la forêt multifonctionnelle

Selon le règlement ad hoc validé par le législatif communal selon le préavis n°7/17 du 19.10.2017 validé à l'unanimité par le Conseil en date du 14 décembre 2017 et les dispositions des articles 2, 3 et 5, la Municipalité requiert au Conseil communal de pouvoir utiliser le fonds pour :

1. Assurer les liquidités pour la réalisation des travaux ceci afin d'éviter de passer par l'emprunt,
2. Prélever le montant de 36'000 CHF pour financer les coûts résiduels de cette opération.

4 Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

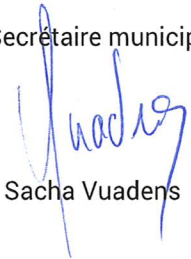
Vu le préavis n° 11/24 relatif aux dessertes forestières,
Vu le rapport de la Commission Forêts et Alpages,
Vu le rapport de la Commission des finances,
Où les conclusions des rapports des Commissions précitées,
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le conseil communal de Bassins décide :

1. d'inscrire au budget 2025 le montant de CHF 120'000 aux charges sur le compte 82000.3145.01 entretien des routes forestières (projet subventionné),
2. d'inscrire au budget 2025 le montant de CHF 84'000 aux revenus sur le compte 82000.4631.00 subventions cantonales,
3. d'utiliser le compte bancaire 9102.02 « BCV Compte fonds forestier » à l'actif du bilan pour assurer les liquidités pour la réalisation des travaux,
4. de prélever le montant de CHF 36'000 sur le fond de réserve de la forêt multifonctionnelle au compte du bilan n° 9281.2 Fonds « arbres-habitats multifonctionnel ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 5 novembre 2024, pour être soumis au Conseil communal de Bassins.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :		Le Secrétaire municipal :
		
Denis Currat		Sacha Vuadens

Annexes : 1) La requête formulée par la Commune au Canton
2) Synthèse des entretiens périodiques des chemins forestiers Bassins 2003-2024

Municipal répondant : M. André Dunand

Requête - Projet de desserte forestière

Année :14.10.24

Commune(s) territoriale(s) : Bassins

Propriétaire(s) concerné(s) : Commune de Bassins

Chemin ☐ ouvert / ☒ fermé à la circulation motorisée (avec un panneau d'interdiction ou autre)

Réfection du chemin

: Le Planey / entretien périodique / année 2025

1. Descriptif

1.1. Objectif du projet

Entretien périodique de la chaussée, curage et assainissement des équipements de dérivation des eaux

1.2. Type de mesures

Décapage de parties herbeuses, assainissement des banquettes latérales. Purge des zones dégradées et reprise du coffre par endroit. Pose de traverses alpines en bois. Aménagement des sorties de layon et remise en forme de la place à tourner. La longueur est de 1'300 mètres, dont :

- 1210 mètres forêt et alpages
- 90 mètres accès chalet (non subventionné sous forêt)

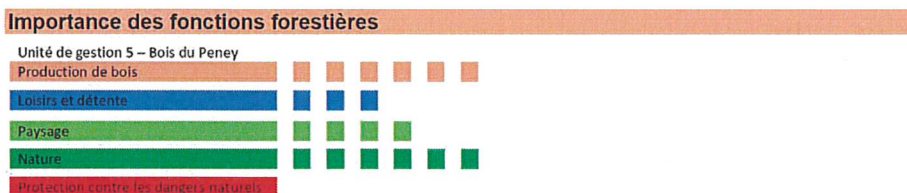
2. Périmètre

2.1. Surface en ha de forêt desservie par cette route

Environ 80 hectares de forêt, dont 0 ha en forêt protectrice.

2.2. Aménagement et plan de gestion

Unités d'aménagement concernées (selon PDF ou PGF) : Unité de gestion UG05-Le Peney



Plan de gestion : ☒ oui ☐ non, validité :2032

Possibilité de coupe : Totale 6'150 et unité(s) de gestion concernée(s) :

Unité UG03. Le Planet, 400 sv et Unité UG05 Le Peney, 880 sv total : 1'280 sv.

2.3. Périmètres touchés avec contraintes particulières

Inventaire fédéral du paysage	☒ oui ☐ non
Inventaire fédéral (zone alluviale, bas marais, etc...)	☐ oui ☒ non
Inventaire prairies et pâturages secs (PPS)	☒ oui ☐ non
Inventaire monuments, nature et sites (MNS)	☐ oui ☒ non
Inventaire cantonal (zone alluviale, bas marais, etc...)	☐ oui ☒ non
Sites et chemins archéologiques selon geoplanet	☐ oui ☒ non
A moins de 20 mètres d'un cours d'eau	☐ oui ☒ non
Dans une zone de dangers naturels selon la carte indicative	☐ oui ☒ non

Zone humide (projet CP, association forestière rare)
Zones de protection des eaux souterraines
Zones de source

☐ oui ☒ non
☒ oui ☐ non
☐ oui ☒ non

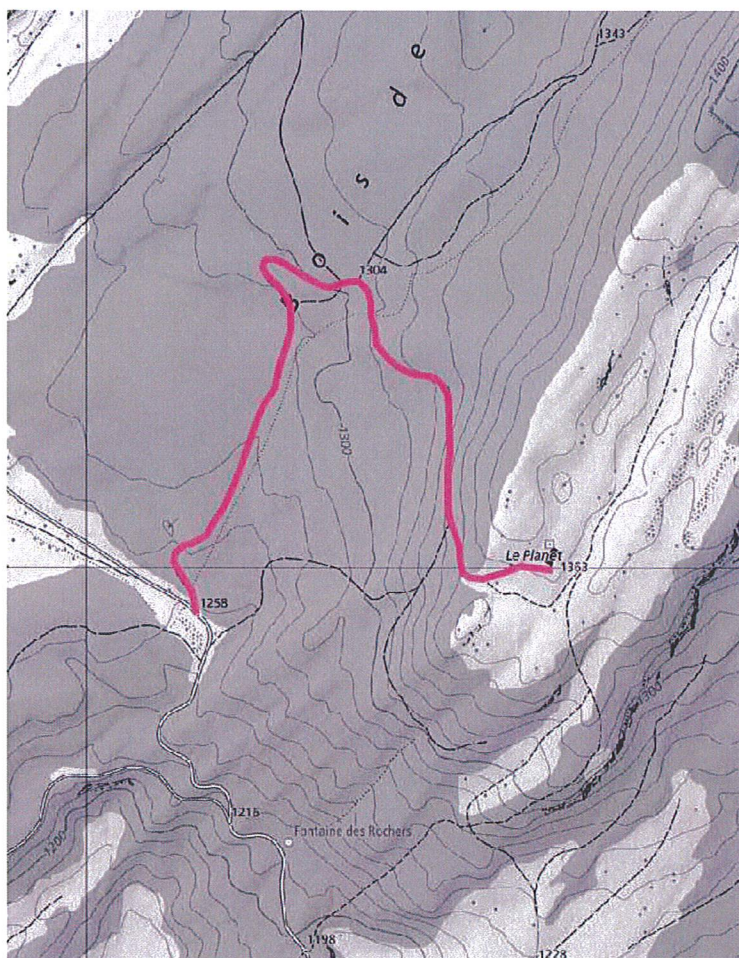
3. Autres partenaires intéressés

- ☐ Commune territoriale
☒ Syndicat d'alpage
☐ Autres (communes, riverains, propriétaires forestiers privés, exploitants agricoles, etc...) Cliquez ici pour taper du texte.

4. Estimation des coûts

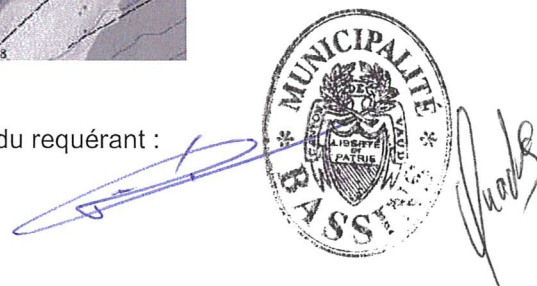
Total estimé TTC ($\pm 30\%$) : CHF 120'000 (référence de prix 2024 offre le Peney)

5. Plan de situation au 1 :25'000 avec le périmètre des forêts protectrices



Lieu et date : Bassins
le 14.10.2024

Signature du requérant :



Validé par l'inspecteur forestier du 14ème arrondissement
Validation par la section biodiversité (si nécessaire)
Mise à l'enquête obligatoire

☐ oui ☐ non
☐ oui ☐ non
☐ oui ☐ non

Date :
Date :



Synthèse des entretiens périodiques (réfection profonde) des chemins forestiers de Bassins

Période passée en revue 2003-2023	2003-2024	année
Période passé en revue 2003-2023	20	ans
Totalité	39	km
Périodicité moyenne des entretiens périodiques	30	ans
Moyenne théorique annuelle	1.30	km/an
Total théorique à réaliser sur la période en revue	26	km
TOTAL REEL REALISE	20	km
Ecart constaté	6	km
en %	25%	
Solde théorique à entretenir	22.00	km
Temps théorique	17	ans

TOTAL INVESTI	909 612 CHF	
TOTAL SUBVENTION	639 911 CHF	70%
SOLDE A CHARGES	269 701 CHF	
PART SUR BUDGET	- CHF	0%
PART SUR FONDS DE RESERVE	269 701 CHF	100%

52.94
68.11

Chemin	Longueur (m)	Année	Montant TTC	Subvention	solde	Financement	Amortissement	Remarques
Frasses - Pessette	2125	2019	327 572	229 300	98 272	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Rte Montagnes Pessette- La Bassine	5500	2019	132 284	92 599	39 685	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Boucle de La Bassine	1200	2019	63 524	44 467	19 057	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Les Pralets	1904	2020	129 688	90 775	38 913	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Rte Montagnes Bugnonet - Pessette	1900	2021	66 129	48 122	18 007	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Mondion	2000	2021-2022	47 900	34 887	13 013	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Bois du Peney (en cours)	2200	2024	129 380	90 566	38 814	Fonds forestier	non	Programme subventionné
Liaison Essert chevalier avec Le Vaud (en cours)	150	2024	13 136	9 195	3 941	Fonds forestier	non	Programme subventionné
	16 979.00		909 612	639 911	269 701			